

Les produits conseils
 Les produits conseils
 LES PRODUITS
CONSEILS
 Les produits conseils

➔ Gestion des ressources humaines

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
 Intéressement et participation
 Instances représentatives
 Contrats sociaux particuliers
 Evaluation des indemnités de fin de carrière
 Rupture individuelle du contrat de travail
 Gestion administrative du personnel
 Etablissement des paies
 Assistance aux contrôles
 Audit social

SERVICES JURIDIQUES
 Suivi juridique permanent
 Audit du droit des sociétés
 Distribution de dividendes
 Fusion - Apport partiel d'actifs
 Société Civile Immobilière
 Constitution d'une société
 Mise en société d'une entreprise individuelle

VIE DES ENTREPRISES
 Evaluation d'entreprise
 Audit procédures d'acquisition
 Protocole de cession de titres
 Accompagnement à la transmission d'entreprise
 Mise en société d'une entreprise individuelle
 Entreprise en difficulté
 Création d'entreprise
 Groupe de PME
 Business plan

GESTION ET FINANCES
 Tableau de bord
 Situation intermédiaire
 Analyse financière
 Suivi et prévision de trésorerie
 Consolidation

ORGANISATION
 Compta en ligne
 Portail client, Site web, Blog
 Accompagnement à la qualité
 Contrôle interne et organisation
 Audit des systèmes d'information

GESTION DU PATRIMOINE
 Impôt sur le revenu
 Optimisation de la rémunération du dirigeant
 Bilan patrimonial et successoral
 Diagnostic retraite
 Impôt Sur la Fortune
 Statut du dirigeant
 OPES Patrimoine

FISCALITÉ
 Intégration fiscale
 Impôt sur les sociétés
 Droits d'enregistrements et de mutations
 Taxe professionnelle
 Assistance aux contrôles fiscaux
 TVA



FORCE MOTRICE : 02 38 56 98 00

- Audit social ●
- Intéressement et participation ●
- Instances représentatives du personnel ●
- Contrats sociaux particuliers ●
- Ruptures individuelles du contrat de travail ●
- Gestion administrative du personnel ●
- Évaluation des indemnités de fin de carrière ●
- Établissement des paies ●
- Assistance aux contrôles ●

www.orcom.fr
 Gérer c'est choisir. Orcom éclaire vos choix.



ORCOM

EXCOM
 ENTREPRISES

ORCOM
 Expertise comptable, Audit et Conseil

Gestion des Ressources Humaines



Audit social

Améliorer la qualité de la gestion des ressources humaines

Le volet humain et social est toujours la clé de voûte de la réussite d'une entreprise. Ou de son échec. Quand la conduite des hommes est inadaptée aux attentes du personnel, quand la gestion des ressources humaines et les préoccupations sociales prennent le pas sur la réalisation des opérations productives, l'entreprise peut être en péril.

Vous voulez disposer d'une vision claire, précise et objective de la situation sociale de votre entreprise ? Vous désirez connaître les risques et les faire estimer pour prendre les mesures nécessaires au rétablissement d'une position que vous craignez déséquilibrée ?

L'analyse de la situation, par un consultant spécialisé, nous conduira à vous proposer différentes solutions pour adapter, avec prévoyance, le droit au besoin social de votre entreprise.

Intéressement et participation

La participation et l'intéressement des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise

Vous envisagez que vos collaborateurs bénéficient de la participation et de l'intéressement aux bénéfices ou vous y êtes contraint ? Vous savez qu'ils constituent un levier de la motivation des salariés nécessaire à la croissance de votre entreprise, mais vous souhaitez en mesurer les effets sociaux, les coûts et les avantages pour votre entreprise avant de les mettre en œuvre.

Avec vous, nous mettrons en perspective les intérêts des solutions envisagées. Pour vous, nous rédigerons les actes, et vous assisterons dans leur présentation au personnel.

Instances représentatives du personnel

Bien communiquer avec les représentants du personnel

Travailler en bonne intelligence avec les partenaires sociaux c'est les motiver à la réussite économique de votre entreprise.

Présider le comité d'entreprise, piloter une réunion de délégués du personnel, conclure une réunion de négociation importante requièrent des qualités personnelles de communicateur et de négociateur.

Mais il faut posséder de solides compétences juridiques. Le savoir et l'expérience sont nécessaires pour construire un cadre légal transparent. Parce que nous partageons avec nos clients cette vision de l'entreprise où **le dialogue social est un point clé de son succès**, nous sommes là pour vous soulager des contraintes légales.

Contrats sociaux particuliers

L'autre capital de l'entreprise : ses ressources humaines

Pour vous, l'embauche d'un salarié répond à un besoin. Mais celle-ci constitue aussi un engagement pour l'avenir. Comme tout investissement, le recrutement d'un collaborateur rend nécessaires de nombreuses garanties.

Après avoir identifié vos besoins, défini un profil et déterminé le rôle et la mission de cette nouvelle ressource, il vous faudra établir le contrat. Mais quelle sera sa nature ? Quelles seront les formalités à respecter ? Quelles seront les obligations que vous pourrez imposer ?

Mettre en perspective votre besoin et la législation nous permettra de rédiger un projet de contrat. Selon son type, nous rechercherons les exonérations et aides dont vous pourriez bénéficier. **Pour que l'embauche devienne simple et véritablement productive.**



Francis LHEURE
Dirigeant d'OBM Groupe

« Nous sommes accompagnés par le service social d'Orcom, sur des missions telles que la mise en place de l'intéressement, de la participation, et des instances représentatives du personnel. L'intérêt de ce suivi, au-delà de l'expertise comptable et du suivi juridique, est que l'on puisse avoir des réponses sur des demandes concernant la gestion des ressources humaines. Ceci diminue le nombre d'intervenants extérieurs et facilite les missions confiées au cabinet, notamment dans le cadre de fusions, où disposer d'un seul et unique interlocuteur nous permet d'avancer plus rapidement. »



Ruptures individuelles du contrat de travail

Mettre fin à la relation contractuelle avec un salarié

Si la décision de licencier est difficile à prendre, il faut en connaître le coût avec précision. Savoir quelle sera la procédure. En discerner les étapes et les risques.

Vous souciez est d'éviter tout contentieux, tant sur les motifs que sur les sommes en jeu. Votre inquiétude, de ne pas vous tromper dans la mise en œuvre.

Vous assurer, par notre expérience et notre connaissance, de pouvoir vous concentrer sur l'aspect humain est notre but.

Gestion administrative du personnel

Un responsable du personnel à disposition

Maîtriser l'administration des salariés n'est pas simple. Une mauvaise gestion des dossiers peut entraîner des dangers pour l'entreprise : risque financier lié aux obligations légales, risque de la perte de confiance des employés en cas de litige...

Comme tout chef d'entreprise vous aimeriez disposer d'un service du personnel sans faille pour soulager votre administration et avoir l'assurance que vos obligations sont bien remplies.

Pourquoi ne pas déléguer les contraintes administratives à des experts ? Vous pilotez le personnel en vous consacrant pleinement à votre activité. Nous gérons pour vous son administration, en vous garantissant du respect de vos devoirs sociaux.

Évaluation des indemnités de fin de carrière

Anticiper les coûts de fin de carrière

Chaque année des centaines de milliers de salariés partent à la retraite mais les entreprises ne s'y sont pas toujours préparées.

Quel sera précisément le coût pour l'entreprise ?

Quel sera l'impact sur sa trésorerie ? Comment financer cette charge ? Comment choisir le cadre fiscal le plus favorable ? Autant de questions auxquelles seuls des spécialistes peuvent répondre.

En vous apportant ces réponses, nous vous assurerons de la maîtrise de vos obligations.

Établissement des paies

Déléguer la paie pour une meilleure gestion

La gestion de la paie est très souvent perçue par les chefs d'entreprise comme une tâche compliquée et ennuyeuse.

Pour ces raisons, vous avez souvent envisagé de l'externaliser. Mais en dehors de l'avantage immédiat de déléguer une fonction non productive, la sous-traitance de la paie présente d'autres avantages.

En nous déléguant l'établissement des salaires vous gagnerez bien sûr du temps, mais vous serez certain aussi de la fiabilité et de la confidentialité des bulletins. Vous disposerez en outre d'un outil de gestion prévisionnel de la trésorerie et de l'exploitation. **En nous confiant ce qui est important pour vous consacrer à l'essentiel**, vous gagnerez du temps et de la sécurité, ainsi qu'un meilleur contrôle de vos dépenses salariales.

Assistance aux contrôles

Le contrôle URSSAF assisté

Le contrôle URSSAF est toujours ressenti comme une épreuve et comme une perte de temps. La complexité et l'ambiguïté des textes de loi génèrent en effet des risques, et les contrôles, de l'anxiété.

Vous avez pourtant le sentiment d'être en règle, mais face au contrôle vous craignez de ne pas avoir la réponse. Votre entreprise ne dispose pas des compétences en interne ? Vous ne pouvez pas être disponible quand l'inspection vous demande d'être présent ?

Pour être assuré de votre conformité vous devez anticiper l'examen en nous confiant le contrôle. Pour expliquer vos méthodes et procédures, nous demander de les justifier auprès du contrôleur. Pour **votre tranquillité d'esprit**, pour gagner du temps et pour bien être défendu, nous déléguons auprès de l'Autorité.